

Le CEP, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement **gratuit, personnalisé et confidentiel** proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il permet, s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

Le CEP, pour qui ?

Le CEP est accessible aux personnes suivantes :

- Salarié du secteur privé
- Agent du secteur public
- Travailleur indépendant
- Personne en recherche d'emploi
- Artisan
- Profession libérale
- Auto-entrepreneur
- Jeune sorti du système scolaire sans qualification, ni diplôme

Source : Service-public.fr

Les opérateurs CEP

Le CEP peut être effectué par des conseillers appartenant à différents organismes ; il dépend de la situation du bénéficiaire. En Ile-de-France, on retrouve :



**SALARIÉS DU SECTEUR
 PRIVÉ ET TRAVAILLEURS
 INDÉPENDANTS**



**CADRES ET
 JEUNES
 DIPLOMÉS**



**DEMANDEURS
 D'EMPLOI**



**JEUNES DE
 16 - 25 ANS**



**ACTIFS EN
 SITUATION DE
 HANDICAP**

Les avantages à l'accompagnement

Un CEP ? Pour quoi ?

Le CEP vous permet notamment :

- D'exprimer votre demande et de clarifier votre besoin
- D'accéder à une information personnalisée
- D'élaborer une stratégie pour construire et définir un projet professionnel
- De vérifier que ce projet est réalisable
- D'identifier les compétences ou qualifications à avoir pour réussir ce projet
- D'être accompagné pour élaborer une stratégie de financement à votre projet

Les actions de coopération



Publication d'un tableau « Quel CEP pour quel public » afin de faciliter l'aiguillage des bénéficiaires du CEP



10 ateliers-échanges d'expériences inter-opérateurs du CEP pour renforcer les coopérations entre les structures et la collaboration en réseaux de pairs



4 conventions de partenariats signées avec l'Apec, Groupement évolution, ARML, Chéops ; une 5^e en voie de signature avec Pôle Emploi.



Participations conjointes à des événements : *salons de l'emploi, truck CEP, semaine de l'évolution professionnelle, Afterwork de la reconversion, job dating, journée portes ouvertes, ...*

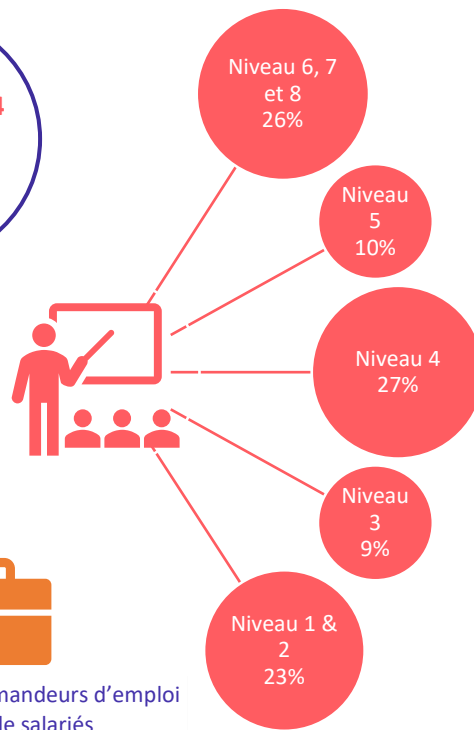
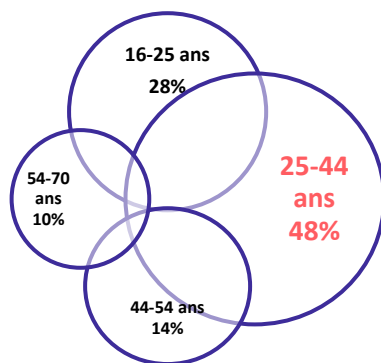
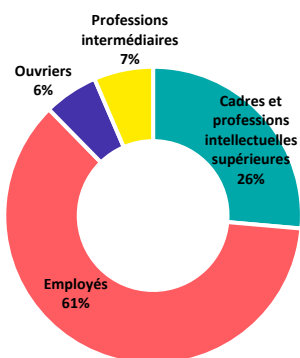
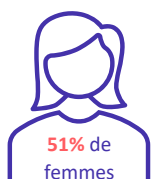


Et encore de nombreux projets à venir pour faciliter l'aiguillage des publics, mieux connaître nos partenaires, favoriser les coopérations inter structures et renforcer la notoriété du CEP en région !

LES CHIFFRES CLES



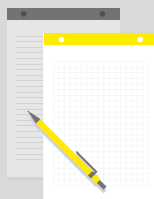
435.131 entrées CEP
tous opérateurs,
soit **+11%** bénéficiaires
par rapport à 2020



85 % d'actifs demandeurs d'emploi
vs. 15% de salariés

Motifs de sollicitation du CEP

« **Travailler son projet professionnel** »



« **Faire reconnaître ou adapter ses compétences** »

« **Faire le point sur sa situation professionnelle** »



« Les transitions profondes à l'œuvre sur le marché du travail exigent de mobiliser tous les leviers à notre disposition pour accompagner les reconversions professionnelles des salariés, y compris les privés d'emploi. Ce rapport en est un et nous souhaitons qu'il contribue à ouvrir des pistes utiles pour améliorer encore son accessibilité pour toutes et tous. »

P. Coyo, Président de Transitions Pro IDF

« Les objectifs et la portée de la mission du suivi du conseil en évolution professionnelle ont conduit Transitions Pro IDF à élaborer un nouveau rapport annuel riche en enseignements. L'affordance que produit le CEP sur son écosystème nécessite une coordination des acteurs et des moyens pour accompagner toute personne soucieuse de son évolution et de ses choix professionnels. C'était notre parti pris pour ce rapport : donner des clés de lecture d'un dispositif aux multiples interactions, mais dont l'objectif n'est autre que de progresser et d'évoluer. »

C. Jurkew, Vice-Président de Transitions Pro IDF

« La Région est fortement investie depuis deux ans maintenant dans le suivi de la mise en œuvre du CEP porté par Transitions Pro Ile-de-France. »

J-C Ulmer, Chef de projet orientation tout au long de la vie pour la région IDF